

## POLICIER.ÈRE ADJOINT.E

### LES MISSIONS

Le policier.ère adjoint.e est l'assistant .e du gardien de la paix.  
Il.elle peut effectuer des actions très diverses qui varient en fonction du service auquel il.elle est affecté.e :

- surveillance générale
- prévention et répression de la délinquance
- assistance et soutien aux personnes
- développement de la prévention en matière de sécurité
- accueil et information du public dans les commissariats

### LE CONTRAT

CDD contractuel de 3 ans (renouvelable 1 fois).  
Choix du département d'affectation en IDF.  
3 mois de formation en école de police (hébergement gratuit lors de la formation).  
Possibilité de s'inscrire au concours interne de gardien de la paix dès 12 mois de contrat.  
Salaire : 1402€ net mensuel en Île-de-France et 1304€ net mensuel hors Île-de-France

### LES QUALITÉS REQUISES

- Avoir le sens du contact
- Savoir respecter la hiérarchie
- Savoir travailler en équipe
- Être disponible
- Avoir une bonne condition physique

### LES CONDITIONS À REMPLIR

- Être de nationalité française
- Être majeur
- Avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
- Avoir un casier judiciaire vierge

### POUR CANDIDATER

**Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :**

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez  votre cv et lettre de motivation en format Word  dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

**Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !**